

REGISTRE DES DELIBERATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS

Nombre de membres en exercice	: 19
Nombre de membres présents	: 14
Absents excusés ayant donné procuration	: 04
Absent	: 01

Date de la convocation : Vendredi 22 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **jeudi 28 mars à 20h00**, le Conseil Municipal de la commune de Mons, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de Mons, sous la présidence de Madame Véronique DOITTAU, maire de Mons.

14 membres étaient présents

Hélène CAMPLO-ROBERT ; Maryse CEREDE ; Sylvie COMPIN ; Véronique DOITTAU ; Anne FERRAND ; Jérôme GALINON ; Alain GALY ; Françoise GARRIGUES ; Georges HENRY ; Solange HOLLARD ; Jean-Claude LAFFONT ; Frédérique LION ; Bernard PROUST ; Jean-François SOLA.

04 membres absents ayant donné procuration

Malika BAREIL a donné procuration à Jean-Claude LAFFONT ;
Jean-Luc FABRE a donné procuration à Solange HOLLARD ;
Éric GINESTET a donné procuration à Maryse CEREDE ;
Mickaël NICOLAS a donné procuration à Frédérique LION.

01 membre était absent

Elodie AUMONIER

Secrétaire de séance : Solange HOLLARD

DÉLIBÉRATION N° 18/2024 RELATIVE A L'ADOPTION DU BUDGET UNIQUE POUR L'EXERCICE 2024

Rapporteur : Madame Hélène CAMPLO-ROBERT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2312-1 et suivants ;

Vu l'avis de la commission des finances du 26 mars 2024 ;

Vu le projet de budget unique 2024 ;

Considérant que le Budget Unique a été présenté chapitre par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement ;



Madame le rapporteur explique que le budget doit être présenté à l'équilibre et prend en compte en recettes les résultats antérieurs reportés soit **860 265,68 €** pour la section de fonctionnement dont **601 856,86 €** affectés à l'investissement et de **563 643,14 €** pour la section d'investissement.

Sur la section fonctionnement :

- Madame le rapporteur soumet le tableau des effectifs annexé à la présente délibération et au budget unique, elle propose au Conseil Municipal de l'approuver.
- Madame le rapporteur soumet le plan de formation 2024 annexé à la présente délibération et au budget unique, elle propose au Conseil Municipal de l'approuver.
- Madame le rapporteur informe le conseil municipal sur les indemnités perçues par les élus dans le cadre de l'exercice de leur mandat (tableau des indemnités annexé à la présente délibération).

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget unique arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 26 mars 2024, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : **1 630 571,60 €**

Dépenses et recettes d'investissement : **2 530 799,94 €**

Section de Fonctionnement 2024			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	521 494,90	Atténuations de charges	2 500,00
Charges de personnel	543 043,24	Produits de services	105 285,00
Atténuation de produits	5 000,00	Impôts et taxes	1 022 568,16
Autres charges de gestion courante	146 624,88	Dotations et Participations	237 897,30
Charges financières	21 848,59	Autres produits de gestion courante	3 912,32
Charges spécifiques	249 485,53	Produits financiers	
Opérations d'ordres	614,47	Produits spécifiques	0,00
Virement à la section investissement	142459,99	Résultat antérieur reporté	258 408,82
Total des dépenses	1 630 571,60	Total des recettes	1 630 571,60
Section d'Investissement 2024			
Dépenses		Recettes	
Immobilisations incorporelles	1500,00	Subventions	950 000,00
Immobilisations corporelles	250 270,00	Emprunt et dettes assimilées	0,00
Immobilisation en cours (opérations)	2 237 688,30	Dotations FCTVA	22 839,95
<i>Total des opérations d'équipement</i>	2 489 458,30	Excédent de fonctionnement (pour financement RAR et déficit 2018)	601 856,86
Remboursement d'emprunts	41 341,64	Recette d'ordre	250 000,00
Immobilisations financières			
Dépenses d'ordre	0,00	Virement de la section fonctionnement	142 459,99
Résultat antérieur reporté	0,00	Report à nouveau excédents	563 643,14
Total des dépenses	2 530 799,94	Total des recettes	2 530 799,94

Entendu l'exposé, le Conseil Municipal décide :

Article 1 :

D'approuver le tableau des effectifs (annexe B9 BU 2024) ;

Article 2 :

D'approuver le plan de formation 2024 ;

Article 3 :

D'approuver le budget unique 2024 **par un vote exprimé chapitre par chapitre et après un examen des recettes chapitre par chapitre de la répartition des dépenses et des recettes tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement ;**

Pour la section fonctionnement :

Répartition des recettes et des dépenses de fonctionnement, par chapitre, tel qu'il suit :

Section de Fonctionnement 2024					
Dépenses		VOTE	Recettes		VOTE
Chap. 011 : Charges à caractère général	521 494,90	Unanimité	Chap. 013 : Atténuations de charges	2 500,00	Unanimité
Chap. 012 : Charges de personnel	543 043,24	Unanimité	Chap. 70 : Produits de services	105 285,00	Unanimité
Chap. 014 : Atténuation de produits	5 000,00	Unanimité	Chap. 73 : Impôts et taxes	1 022 568,16	Unanimité
Chap. 65 : Autres charges de gestion courante	146 624,88	Unanimité	Chap. 74 : Dotation et Participations	237 897,30	Unanimité
Chap. 66 : Charges financières	21 848,59	Unanimité	Chap. 75 : Autres produits de gestion courante	3 912,32	Unanimité
Chap. 67 : Charges spécifiques	249 485,53	Unanimité	Chap. 76 : Produits financiers		
Opérations d'ordres	614,47	Unanimité	Chap. 77 : Produits spécifiques	0,00	Unanimité
Virement à la section investissement	142 459,99	Unanimité	Résultat antérieur reporté	258 408,82	Unanimité
Total des dépenses	1 630 571,60	Unanimité	Total des recettes	1 630 571,60	Unanimité

VOTE : Unanimité

Pour la section d'investissement :

Répartition des recettes et des dépenses d'investissement, par chapitre, tel qu'il suit :

Section d'Investissement 2024					
Dépenses		VOTE	Recettes		VOTE
Chap. 20 : Immobilisations incorporelles	1500,00	Unanimité – Trois abstentions	Chap. 13 : Subventions	950 000,00	Unanimité – Trois abstentions
Chap. 21 : Immobilisations corporelles	250 270,00	Unanimité – Trois abstentions	Chap. 16 : Emprunt et dettes assimilées	0,00	Unanimité – Trois abstentions
Chap. 23 : Immobilisation en cours (opérations)	2 237 688,30	Unanimité – Trois abstentions	Chap. 10 : Dotation FCTVA	22 839,95	Unanimité – Trois abstentions
<i>Total des opérations d'équipement</i>	2 489 458,30	Unanimité – Trois abstentions	Excédent de fonctionnement (pour financement RAR et déficit 2018)	601 856,86	Unanimité – Trois abstentions
Chap. 26 : Remboursement d'emprunts Immobilisations financières	41 341,64	Unanimité – Trois abstentions	Recette d'ordre	250 000,00	Unanimité – Trois abstentions
Dépenses d'ordre	0,00	Unanimité – Trois abstentions	Virement de la section fonctionnement	142 459,99	Unanimité – Trois abstentions
Résultat antérieur reporté	0,00	Unanimité – Trois abstentions	Report à nouveau excédents	563 643,14	Unanimité – Trois abstentions
Total des dépenses	2 530 799,94	Unanimité – Trois abstentions	Total des recettes	2 530 799,94	Unanimité – Trois abstentions

VOTE : Unanimité – Trois abstentions (Madame Malika BAREIL et Messieurs Alain GALY et Jean-Claude LAFFONT).

Fait à Mons, le 28/03/2024

Solange HOLLARD



Secrétaire de Séance

Véronique DOIT




Mairie de Mons

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télécours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>